

EQUAL

Emploi & Fonds social européen

De nouvelles
voies pour lutter
contre les discriminations
et les inégalités
dans le domaine de l'emploi

Emploi & affaires sociales



Commission européenne

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000


ISBN 92-828-9999-3

© Communautés européennes, 2000

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Italy

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



EQUAL, qu'est-ce que c'est?

EQUAL s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par l'Union européenne afin de créer plus d'emplois, de favoriser de meilleurs emplois, mais aussi de faire en sorte que personne ne soit privé de l'accès à ces emplois.

Financée par le Fonds social européen, cette initiative permettra d'expérimenter de nouveaux

moyens de lutter contre les discriminations et les inégalités dont peuvent être victimes tant les personnes sur leur lieu de travail que celles qui cherchent un emploi. Elle fournira un cadre expérimental pour tester de nouvelles idées susceptibles de modifier les politiques et les pratiques futures dans les domaines de l'emploi et de la formation.



Comment cela fonctionnera-t-il?

EQUAL permettra la réunion d'acteurs clés d'une région géographique ou d'un secteur. Des mondes différents tels que l'administration publique, les organisations non gouvernementales, les partenaires sociaux ou les entreprises (et en particulier les PME) travailleront en partenariat, mettant en commun leurs différents types de compétences et d'expériences. Ces *partenariats de développement* conviendront d'une stratégie dans le cadre de laquelle ils expérimenteront de nouveaux moyens de traiter les problèmes de discrimination et d'inégalité qu'ils auront identifiés. Un aspect

central du travail de chaque *partenariat de développement* sera constitué par ses liens avec au moins un partenariat d'un autre pays et sa participation à un réseau de partenariats se consacrant à la même question dans toute l'Europe. Les idées et les pratiques nouvelles seront testées en vue d'utiliser les résultats pour influencer la conception des politiques et des pratiques futures. C'est sur la base d'appels à propositions nationaux que seront retenus les *partenariats de développement* qui bénéficieront d'une aide au titre d'**EQUAL**.


La contribution de l'Union européenne à l'initiative **EQUAL**, apportée par l'intermédiaire du Fonds social européen, s'élèvera à 2,847 milliards d'euros pour

l'ensemble de la période 2000-2006. Cette contribution doit s'accompagner d'une contribution nationale équivalente.

Les défis à relever

La participation à un partenariat **EQUAL** entraînera un certain nombre de défis:

- le *partenariat de développement* devra mobiliser les acteurs clés afin qu'ils luttent ensemble contre des problèmes spécifiques de discrimination et d'inégalité;
 - le *partenariat de développement* devra intervenir dans une région particulière et, en même temps, être prêt à collaborer étroitement avec des partenaires d'autres pays et à diffuser à grande échelle des informations sur ses activités;
 - le *partenariat de développement* coopérera aux activités de création de réseaux et de diffusion mises en œuvre sur les plans national et européen.
-



EQUAL dans son contexte

En 1997, les quinze États membres avaient convenu de collaborer afin de mettre en place des conditions plus propices à la création d'emplois et de garantir l'égalité des chances pour tous, actifs comme demandeurs d'emploi. C'est ainsi qu'est née la stratégie européenne pour l'emploi. Pour atteindre ces objectifs, chaque État membre établit un plan d'action annuel sur la base de lignes directrices communes.

À l'heure actuelle, la discrimination et l'inégalité empêchent de nombreuses personnes de s'intégrer pleinement dans le monde du travail ou dans la société en général. Lorsque les dirigeants euro-

péens se sont réunis à Lisbonne, en mars 2000, leur message était tout à fait clair. L'Europe vise à devenir l'économie de la connaissance la plus dynamique du monde: la possibilité de participer à ce défi doit être offerte à tous. Nous devons trouver de nouveaux moyens de faire face aux problèmes d'inégalité et de discrimination qui empêchent aujourd'hui la société européenne de favoriser suffisamment l'inclusion de tous. C'est sur ce terrain qu'**EQUAL** a un rôle à jouer. **EQUAL** offre, à l'échelle européenne, un cadre permettant d'expérimenter de nouvelles voies pour s'attaquer aux problèmes d'inégalité et de discrimination liés spécifiquement au monde du travail.

Nouvelle initiative communautaire financée par le Fonds social européen, **EQUAL** ne part pas de zéro pour autant. Elle bénéficiera de l'expérience des initiatives communautaires antérieures consacrées aux ressources humaines, qu'elle mettra à profit dans un contexte nouveau. Les deux initiatives ADAPT et «Emploi» (Horizon, Integra, Now et Youthstart) ont abouti à la constitution d'un

ensemble d'expériences et de compétences acquises sur le terrain. Les partenaires **EQUAL** potentiels qui souhaiteraient profiter de ces ressources lors de l'élaboration de leur propre proposition peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse suivante:

www.europa.eu.int/comm/equal



Les composantes d'EQUAL

1. Domaines thématiques

La Commission européenne, en consultation avec le Parlement européen, les États membres et les partenaires sociaux, a défini neuf thèmes pour le premier appel à propositions d'**EQUAL**. Huit de ces thèmes se rapportent directement à la stratégie européenne pour l'emploi. Le neuvième porte sur les besoins spécifiques des demandeurs d'asile. D'une manière générale, l'approche thématique vise à explorer de nouveaux moyens de s'attaquer aux problèmes communs à différents types de discrimination et d'inégalité, au lieu de se concentrer sur des groupes particuliers.

Chaque État membre choisira les thèmes dans le cadre desquels il souhaite explorer et expérimenter de nouvelles idées en coopération avec d'autres États membres. Afin d'en décider, les États membres tiendront compte des priorités nationales sur lesquelles ils souhaitent concentrer leur activité et pour lesquelles ils pensent pouvoir tirer le plus grand parti d'une collaboration avec d'autres pays. Les appels à propositions nationaux énonceront les thèmes au titre desquels les *partenariats de développement* potentiels pourront demander l'aide d'**EQUAL**.

Les neuf priorités thématiques d'EQUAL

Capacité d'insertion professionnelle

- Faciliter l'accès au marché de l'emploi de ceux qui éprouvent des difficultés à s'intégrer ou à se réintégrer dans un marché du travail qui doit être ouvert à tous.
- Lutter contre le racisme et la xénophobie en relation avec le marché de l'emploi.

Esprit d'entreprise

- Ouvrir à tous le processus de création d'entreprises en fournissant les outils nécessaires pour créer une entreprise et pour identifier et exploiter de nouvelles possibilités d'emploi dans les zones urbaines et rurales.
- Renforcer l'économie sociale (troisième secteur), et notamment les services d'intérêt public, en se concentrant sur l'amélioration de la qualité des emplois.

Capacité d'adaptation

- Promouvoir la formation tout au long de la vie et les pratiques inclusives encourageant le recrutement et le maintien à l'emploi de ceux qui souffrent de discrimination et d'inégalité de traitement dans le monde du travail.
- Favoriser la capacité d'adaptation des entreprises et des salariés aux changements économiques structurels ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et d'autres technologies nouvelles.

Égalité des chances pour les femmes et les hommes

- Concilier vie familiale et vie professionnelle et favoriser la réintégration des hommes et des femmes qui ont quitté le marché du travail, en développant des formes plus efficaces et plus flexibles d'organisation du travail et de services d'aide aux personnes.
- Réduire les écarts entre les hommes et les femmes et promouvoir la déségrégation professionnelle.

Demandeurs d'asile

- Aider à l'intégration des demandeurs d'asile.

Selon le statut officiel du demandeur d'asile — domaine extrêmement complexe, traité de manière variable dans les différents États membres —, l'aide peut porter sur de nouveaux moyens de faciliter l'accès au marché du travail ou consister à fournir une formation aux demandeurs d'asile non acceptés, avant leur départ du pays.

2. Partenariats de développement

Les initiatives communautaires précédentes nous ont beaucoup appris sur les avantages du travail en partenariat. Un enseignement en découle, suivant lequel le tout est habituellement plus grand que la somme des parties. L'union de l'expérience et des compétences de tous les acteurs concernés permet d'obtenir des résultats bien plus importants que l'action isolée de chaque organisme.

L'entité opérationnelle de l'initiative **EQUAL** sera le *partenariat de développement*. Chaque *partenariat de développement* agira dans un domaine thématique donné et réunira les parties concernées possédant une expérience dans ce domaine. Il devra associer à son action des acteurs clés tels que les autorités locales et régionales, les services publics de l'emploi, les organisations non gouvernementales, le monde des entreprises (en particulier les PME) ainsi que les partenaires sociaux. Au moins deux types de partenaires différents devront y participer dès le début.

La plupart des partenariats rassembleront des acteurs clés d'une région géographique particulière, comme une ville, une zone rurale, une collectivité locale ou un bassin d'emploi (partenariats **géographiques**). Toutefois, compte tenu de l'approche thématique d'**EQUAL**, un partenariat pourrait choisir, par exemple, de se concentrer sur une industrie ou un secteur économique donné ou sur les causes de discrimination à l'encontre de groupes particuliers (partenariats **sectoriels**).

Un *partenariat de développement* doit être davantage qu'un réseau de promoteurs de projet agissant sur le même territoire et dans le même domaine thématique. Il doit s'agir d'un partenariat d'acteurs engagés poursuivant un objectif commun. Les partenaires devront conjuguer leurs efforts pour trouver des solutions innovantes aux problèmes particuliers qu'ils ont relevés. Leur collaboration s'appuiera sur un accord et un plan d'action formels.

Le *partenariat de développement* — Un engagement fort et déterminé

Parmi les fondements d'un *partenariat de développement* figurent les éléments suivants:

- une stratégie commune;
- un programme de travail détaillé;
- un plan financier précisant les sources de cofinancement complémentaire des secteurs public et privé;

- les responsabilités et les contributions de chaque partenaire, et en particulier les modalités de gestion financière;
- l'engagement du *partenariat de développement* de prendre part à la constitution de réseaux thématiques et à la diffusion de bonnes pratiques afin que cela puisse influencer sur la politique nationale.

3. Participation active (*empowerment*)

Un partenariat est beaucoup plus efficace lorsque tous les partenaires participent pleinement à la prise de décisions et à la mise en œuvre des actions. L'expérience montre également que la participation des destinataires de l'aide peut garantir la pertinence et l'attrait des activités.

Les partenaires doivent chercher à gérer leur *partenariat de*

développement de façon que tous puissent jouer pleinement leur rôle aux divers stades. Ceux qui participent aux activités du partenariat sur le terrain doivent avoir leur mot à dire dans la prise des décisions. Il faut également étudier les moyens d'impliquer les destinataires de l'aide afin de garantir que leurs besoins et aspirations soient pleinement pris en compte dans les activités développées.

4. Coopération transnationale

La coopération transnationale n'est pas «optionnelle» dans **EQUAL**. La collaboration avec les autres pays est indispensable au succès de l'initiative. Elle aide les partenariats à trouver l'inspiration au-delà des frontières nationales et à tirer parti de l'expérience des autres pays européens de sorte que chacun ne réinvente pas la roue. La coopération transnationale ne permet pas seulement aux partenariats de s'inspirer de méthodes de travail différentes, elle peut aussi être une source d'encouragement lors d'une première expérience.

La coopération transnationale demande du temps et de l'engagement. C'est pourquoi tous les *partenariats de développement* disposeront de temps et de

moyens suffisants pour élaborer des plans d'action (et des budgets) clairs concernant leur travail avec les partenaires d'autres pays. Une assistance sera également mise à la disposition des *partenariats de développement* qui souhaitent trouver des partenaires transnationaux.

Tous les *partenariats de développement* devront avoir au moins un partenaire d'un autre État membre; dans la plupart des cas, il s'agira d'un autre partenariat financé par **EQUAL**. Les *partenariats de développement* pourront aussi coopérer avec leurs homologues de l'extérieur de l'Union — par exemple, dans le cadre du programme Phare, avec ceux des pays candidats à l'adhésion.

5. Innovation

EQUAL apportera une aide aux méthodes novatrices de lutte contre l'inégalité et la discrimination au travail ainsi que dans l'accès au travail. Le caractère novateur peut être lié à une approche nouvelle ou à la transposition d'éléments provenant d'ailleurs. Le mode de création et de collaboration du *partenariat de développement* peut également être innovant.

EQUAL vise à rechercher de nouveaux moyens d'agir. Par l'in-

termédiaire des *partenariats de développement*, l'initiative peut appuyer un large éventail d'activités de lutte contre des problèmes spécifiques. L'expérience acquise dans le cadre des initiatives ADAPT et «Emploi» montre qu'une action innovante peut déboucher sur des effets multiples tels que l'apparition de nouveaux processus ou méthodes, la définition de nouveaux objectifs, la modification des systèmes.


6. Diffusion et intégration dans les politiques

EQUAL est un laboratoire. Son but est d'analyser les causes de discrimination et d'inégalité dans le monde du travail et de proposer de nouveaux moyens d'y faire face. Par le travail des *partenariats de développement* — qui s'appuient sur un ensemble de compétences —, **EQUAL** entend explorer, expérimenter et valider des solutions nouvelles.

Si **EQUAL** doit faire évoluer les modes d'action dans l'avenir, il faut organiser le partage de l'expérience acquise et des résultats obtenus avec ceux qui en tireront le meilleur parti, et notamment avec les décideurs politiques, les partenaires sociaux et les membres des autres partenariats. Les *partenariats de développement* devront être associés à ce processus.

Sur le **plan national**, les États membres définiront des modalités pour déterminer quels sont les facteurs aboutissant à de bonnes pratiques et partager les résultats des activités menées par les *partenariats de développement*.

Un trait caractéristique d'**EQUAL** est l'importance de la coopération entre les États membres et la Commission européenne. Diverses activités auront pour objet de faire en sorte qu'**EQUAL** produise un impact maximal sur le **plan européen**.



Pour démarrer

Après la publication des lignes directrices **EQUAL** par la Commission européenne, en mai 2000, chaque État membre élabore un programme, appelé «*programme d'initiative communautaire*» (PIC), qui indique la manière dont il compte mettre en œuvre l'initiative. Chaque programme, y compris les critères détaillés applicables à la sélection des *partenariats de développement*, est soumis à l'approbation de la Commission européenne. Les États membres devraient lancer leur premier appel à propositions au cours du premier trimestre de 2001. Les personnes intéressées par la mise sur pied d'un *partenariat de développement EQUAL* peuvent commencer à étudier une collaboration potentielle avec

►► Comment constituer un dossier de candidature?

Les *partenariats de développement* seront choisis sur la base de leur dossier de candidature, présenté en réponse à un appel à propositions national. Les critères de sélection nationaux comprendront des éléments communs à tous les États membres.

La sélection se déroulera en deux phases. La sélection principale sera basée sur un dossier de

candidature qui contiendra une ébauche de stratégie présentée conjointement par au moins deux types de partenaires différents. Cette stratégie montrera quels sont les différents types de partenaires qui interviendront pendant la vie du partenariat et quel rôle ils seront appelés à jouer. Elle expliquera également les raisons de la création du partenariat et ses objectifs. Les partenaires devront présenter un plan d'action détaillé pour la période initiale de financement (six mois environ) et une ébauche des principaux types d'activités prévus par la suite. Si le partenariat est retenu, cette période initiale de financement lui donnera le temps de trouver des partenaires transnationaux, de renforcer le partenariat de développement national et de consolider son programme de travail détaillé. Tous ces aspects devront être en place avant de passer à la sélection pour la deuxième phase, celle de la mise en œuvre.

►► En quoi consiste l'aide disponible?

L'initiative **EQUAL** sera financée conjointement par les États membres et par la Commission européenne. Les personnes à contacter sur le plan national (voir ci-dessous) fourniront des

informations sur l'aide disponible dans chaque État membre.

La création d'un partenariat étant un processus complexe, une aide pourra être obtenue pendant la phase initiale. Elle englobera, entre autres, la mise à disposition d'une base de données facilitant la recherche de partenaires transnationaux.

Une fois les partenariats sur pied et actifs, une aide continuera de leur être apportée pour la mise en œuvre des projets, pour la collecte, la mise en forme et la diffusion des bonnes pratiques ainsi que pour la création de réseaux sur les plans national et européen.



Pour de plus amples informations

Adresse du site *web* **EQUAL**:

www.europa.eu.int/comm/equal

Commission européenne

Initiatives communautaires (EMPL/B/4)

Rue de la Loi/Wetstraat 200
B-1049 Bruxelles/Brussel

Fax (32-2) 296 97 70

empl-info@cec.eu.int

POINTS DE CONTACT EQUAL DANS LES ÉTATS MEMBRES

Belgique

Guy De Smedt

Cellule FSE

Rue Royale 123
B-1210 Bruxelles

☎ (32-2) 278 42 48

☎ (32-2) 278 42 30

fse@skypro.be

Louis Vervloet

Ministerie van de Vlaamse
Gemeenschap — EWBL/Afdeling
Europa Werkgelegenheid

Markiesstraat 1
B-1000 Brussel

☎ (32-2) 553 44 34

☎ (32-2) 553 44 25

louis.vervloet@ewbl.vlaanderen.be

Danemark

Henning Eriksen

Arbejdsmarkedsstyrelsen (AMS)

Blegdamsvej 56

Postboks 2722

DK-2100 København Ø

☎ (45-35) 28 81 00

📠 (45-33) 14 71 76

her@ams.dk

Espagne

Aurora Saeta del Castillo

Ministerio de Trabajo y Asuntos
Sociales — UAFSE

Pío Baroja, 6

E-28009 Madrid

☎ (34) 914 09 09 41

📠 (34) 915 74 16 01

equal@mtas.es

Allemagne

Kurt Brüß

Bundesministerium für Arbeit
und Sozialordnung

Rochusstrasse 1

D-53123 Bonn

☎ (49-228) 527 27 16

📠 (49-228) 527 12 09

ku.bruess@bma.bund.de

France

Geneviève Rialle-Salaber

Ministère du travail,
de l'emploi et de la formation
professionnelle — DGEFP

7, square Max Hymans

F-75741 Paris Cedex 15

☎ (33) 144 38 30 36

📠 (33) 144 38 34 13

genevieve.rialle-salaber
@dgefp.travail.gouv.fr

Grèce

Chrysoula Papandreou

Ministry of Labour — ESF

Peiraios, 40

GR-10182 Athina

☎ (30-1) 524 30 68

📠 (30-1) 529 51 55

Dgana55@otenet.gr

Irlande

Eugene Forde

Principal Officer — Department
of Enterprise and Employment

Davitt House

65A Adelaide Road

Dublin 2

Ireland

☎ (353-1) 676 58 61

📠 (353-1) 676 90 47

fordee@entemp.irlgov.ie

<http://www.esf.ie>

Italie

Annalisa Vittore

Ministero del Lavoro e della
previdenza sociale —
Dirigente generale UCFOPL

Vicolo d'Aste, 12
I-00159 Roma

☎ (39) 06 46 831

📠 (39) 06 47 88 72 04

<http://www.europalavoro.it>

Autriche

Roland Hanak

Bundesministerium
für Wirtschaft und Arbeit

Stubenring 1
A-1010 Wien

☎ (43-1) 711 00 61 75

📠 (43-1) 711 00 60 49

roland.hanak@bmwa.gv.at

Luxembourg

Erny Dornseiffer

Ministère du travail

26, rue Zithe
L-2939 Luxembourg

☎ (352) 478 61 12

📠 (352) 478 63 25

dornseiffer@mt.etat.lu

Portugal

Ana Vale

GICEA — Ministério do Trabalho
e da Solidariedade

Av. da República, 62 – 7.º
P-1050-197 Lisboa

☎ (351) 217 99 49 30

📠 (351) 217 93 39 20

gicea@gicea.mts.gov.pt

<http://www.gicea.mts.gov.pt>

Pays-Bas

Margreet van Oostrom

Ministerie van Sociale Zaken
en Werkgelegenheid
Directie Arbeidsmarkt

Postbus 90801
2509 LV Den Haag
Nederland

☎ (31) 0800 90 51

📠 (31-70) 333 40 06

mvoostrom@minszw.nl

Finlande

Pertti Toivonen

Työministeriö

PL 524
FIN-00101 Helsinki

☎ (358-9) 18 56 79 83

📠 (358-9) 18 56 89 98

pertti.toivonen@mol.fi

Suède

Equal Unit

Svenska ESF-rådet

PO Box 47141

S-100 74 Stockholm

☎ (46-8) 57 91 71 00

📠 (46-8) 57 91 71 01

esf-centrala-enheten@esf.amv.se

<http://www.esf.amv.se>

Irlande du Nord

Ken Gibson

Training and Employment
Agency

Clarendon House

9-21 Adelaide Street

Belfast BT2 8DJ

United Kingdom

☎ (44-28) 90 25 76 68

📠 (44-28) 90 25 76 46

Royaume-Uni

Jane Evans

Department for Education
and Employment

ESF Unit

Caxton House

Tothill Street

London SW1H 9NF

United Kingdom

☎ (44-20) 72 73 55 33

📠 (44-20) 72 73 55 40

jane.evans@dfee.gov.uk

Venta • Salg • Verkauf • Πωλήσεις • Sales • Vente • Vendita • Verkoop • Venda • Myynti • Försäljning
<http://eur-op.eu.int/general/en/s-ad.htm>

BELGIQUE/BELGIË

Jean De Lannoy
 Avenue du Roi 202/Koningslaan 202
 B-1190 Bruxelles/Brussel
 Tel. (32-2) 538 43 08
 Fax (32-2) 538 08 41
 E-mail: jean.de.lannoy@infoboard.be
 URL: <http://www.jean-de-lannoy.be>

**La librairie européenne/
 De Europese Boekhandel**

Rue de la Loi 244/Vetstraat 244
 B-1040 Bruxelles/Brussel
 Tel. (32-2) 295 26 39
 Fax (32-2) 735 08 60
 E-mail: mail@libeurop.be
 URL: <http://www.libeurop.be>

Moniteur belge/Belgisch Staatsblad

Rue de Louvain 40-42/Leuvenseweg 40-42
 B-1000 Bruxelles/Brussel
 Tel. (32-2) 552 22 11
 Fax (32-2) 511 01 84
 E-mail: eusaales@just.fgov.be

DANMARK

J. H. Schultz Information A/S

Herstedvang 12
 DK-2620 Albertslund
 Tlf. (45) 43 63 23 00
 Fax (45) 43 63 19 68
 E-mail: schultz@schultz.dk
 URL: <http://www.schultz.dk>

DEUTSCHLAND

Bundesanzeiger Verlag GmbH

Vertriebsabteilung
 Am Rindsdamer Straße 192
 D-50735 Köln
 Tel. (49-221) 97 66 80
 Fax (49-221) 97 66 82 78
 E-Mail: vertrieb@bundesanzeiger.de
 URL: <http://www.bundesanzeiger.de>

ΕΛΛΑΔΑ/GREECE

G. C. Elietherosdakis SA

International Bookstore
 Panepistimiou 17
 GR-10564 Athina
 Tel. (30-1) 331 41 80/1/2/3/4/5
 Fax (30-1) 323 98 21
 E-mail: eliebooks@netor.gr

ESPAÑA

Boletín Oficial del Estado

Trafalgar, 27
 E-28071 Madrid
 Tel. (34) 915 38 21 11 (libros),
 Tel. (34) 915 84 17 15 (suscripción)
 Fax (34) 915 38 21 21 (libros),
 Tel. (34) 915 84 17 14 (suscripción)
 E-mail: clientes@com.boe.es
 URL: <http://www.boe.es>

Mundi Prensa Libros, SA

Castelló, 37
 E-28001 Madrid
 Tel. (34) 914 36 37 00
 Fax (34) 915 75 39 98
 E-mail: libreria@mundiprensa.es
 URL: <http://www.mundiprensa.com>

FRANCE

Journal officiel

Service des publications des CE
 26, rue Desaix
 F-75727 Paris Cedex 15
 Tel. (33) 140 58 77 31
 Fax (33) 140 58 77 00
 E-mail: europublications@journal-officiel.gouv.fr
 URL: <http://www.journal-officiel.gouv.fr>

IRELAND

Alan Hanna's Bookshop

270 LR Rathmines Road
 Dublin 6
 Tel. (353-1) 496 73 98
 Fax (353-1) 496 02 28
 E-mail: hannaas@iol.ie

ITALIA

Licosa SpA

Via Duca di Calabria, 1/1
 Casella postale 552
 I-50125 Firenze
 Tel. (39) 055 64 83 1
 Fax (39) 055 64 12 57
 E-mail: licosa@licosa.com
 URL: <http://www.licosa.com>

LUXEMBOURG

Messageries du livre SARL

5, rue Raiffeisen
 L-2411 Luxembourg
 Tel. (352) 40 10 20
 Fax (352) 49 06 61
 E-mail: mail@mdl.lu
 URL: <http://www.mdl.lu>

NETHERLAND

SDU Servicecentrum Uitgevers

Christoffel Plantijnstraat 2
 Postbus 20014
 2500 EA Den Haag
 Tel. (31-70) 378 98 80
 Fax (31-70) 378 97 83
 E-mail: sdu@sdu.nl
 URL: <http://www.sdu.nl>

ÖSTERREICH

**Manz'sche Verlags- und
 Universitätsbuchhandlung GmbH**

Kohlmarkt 16
 A-1014 Wien
 Tel. (43-1) 53 16 11 00
 Fax (43-1) 53 16 11 67
 E-Mail: manz@schwinge.at
 URL: <http://www.manz.at>

PORTUGAL

Distribuidora de Livros Bertrand Ld.ª

Grupo Bertrand, SA
 Rua das Terras dos Vales, 4-A
 Apartado 60037
 P-2700 Amadora
 Tel. (351) 214 95 87 87
 Fax (351) 214 96 02 55
 E-mail: dlb@tp.pt

Imprensa Nacional-Casa da Moeda, SA

Sector de Publicações Oficiais
 Rua da Escola Politécnica, 135
 P-1250-100 Lisboa Codex
 Tel. (351) 213 94 57 00
 Fax (351) 213 94 57 50
 E-mail: spoc@incm.pt
 URL: <http://www.inc.mpt>

SUOMI/FINLAND

**Akateeminen Kirjakauppa/
 Akademiska Bokhandeln**

Keskuskatu 1/Centralgatan 1
 PL/PB 128
 FIN-00101 Helsinki/Helsingfors
 P/tn (358-9) 121 44 18
 F/fax (358-9) 121 44 35
 Sähköposti: sps@akateeminen.com
 URL: <http://www.akateeminen.com>

SVERIGE

BTJ AB

Traktorvägen 11-13
 S-221 82 Lunds
 Tlf. (46-46) 18 00 00
 Fax (46-46) 30 79 47
 E-post: btjeu-pub@btj.se
 URL: <http://www.btj.se>

UNITED KINGDOM

The Stationery Office Ltd

Customer Services
 PO Box 29
 Norwich NR3 1GN
 Tel. (44) 870 60 05-522
 Fax (44) 870 60 05-533
 E-mail: book.orders@theso.co.uk
 URL: <http://www.isoofficial.net>

ISLAND

Bokabud Larusar Blöndal

Skólavörðustíg, 2
 IS-101 Reykjavík
 Tel. (354) 552 55 40
 Fax (354) 552 55 60
 E-mail: bokabud@simnet.is

NORGE

Swets Blackwell AS

Østenojveien 18
 Boks 6512 Etterstad
 N-0606 Oslo
 Tel. (47-22) 97 45 00
 Fax (47-22) 97 45 45
 E-mail: info@no.swetsblackwell.com

SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA

Euro Info Center Schweiz

c/o OSEC
 Stampfenbachstraße 85
 PF 492
 CH-8035 Zürich
 Tel. (41-1) 365 53 15
 Fax (41-1) 365 54 11
 E-mail: eics@osec.ch
 URL: <http://www.osec.ch/eics>

BĂLGARIA

Europress Euromedia Ltd

5B, Blvd Vitoshka
 BG-1000 Sofia
 Tel. (359-2) 980 37 66
 Fax (359-2) 980 42 30
 E-mail: Milena@mbbox.cit.bg

ČESKÁ REPUBLIKA

ŠIS

odd. Publikaci
 Havelkova 22
 CZ-130 00 Praha 3
 Tel. (420-2) 24 23 14 86
 Fax (420-2) 24 23 11 14
 E-mail: publikace@ussicr.cz
 URL: <http://www.ussicr.cz>

CYPRUS

**Cyprus Chamber of Commerce
 and Industry**

PO Box 21455
 CY-1509 Nicosia
 Tel. (357-2) 88 97 52
 Fax (357-2) 66 10 44
 E-mail: demetrap@ccci.org.cy

EESTI

Eesti Kaubandus-Tööstuskoda

(Estonian Chamber of Commerce and Industry)
 Toom-Kooli 17
 EE-0001 Tallinn
 Tel. (372) 646 02 44
 Fax (372) 646 02 45
 E-mail: einfo@koda.ee
 URL: <http://www.koda.ee>

HRVATSKA

Mediatriade Ltd

Pavla Hatza 1
 HR-10000 Zagreb
 Tel. (385-1) 481 94 11
 Fax (385-1) 481 94 11

MAGYARORSZÁG

Euro Info Service

Expo tér 7
 Hungexpo Európa Központ
 PO Box 44
 H-1101 Budapest
 Tel. (36-1) 264 82 70
 Fax (36-1) 264 82 76
 E-mail: euroinfo@euroinfo.hu
 URL: <http://www.euroinfo.hu>

MALTA

Miller Distributors Ltd

Malta International Airport
 PO Box 25
 Luqa LQA 05
 Tel. (356) 66 44 88
 Fax (356) 67 67 99
 E-mail: gwrth@usa.net

POLSKA

Ars Polona

Krakowskie Przedmieście 7
 Skr. pocztowa 1001
 PL-00-950 Warszawa
 Tel. (48-22) 826 12 01
 Fax (48-22) 826 82 40
 E-mail: books119@arspolona.com.pl

ROMÂNIA

Euromedia

Str. Dr. Marcovici, 9, sector 1
 RO-70749 Bucuresti
 Tel. (40-1) 315 44 03
 Fax (40-1) 315 44 03
 E-mail: euromedia@mailcity.com

ROSSIYA

CECEC

60-letiya Oktyabrya St. 9
 117312 Moscow
 Tel. (7-095) 135 52 27
 Fax (7-095) 135 52 27

SLOVAKIA

Centrum VTI SR

Nám. Slobody, 19
 SK-81223 Bratislava
 Tel. (421-7) 54 41 83 64
 Fax (421-7) 54 41 83 64
 E-mail: europ@tb01.slhk.stuba.sk
 URL: <http://www.slhk.stuba.sk>

SLOVENIJA

Gospodarski Vestnik

Dunajska cesta 5
 SI-1000 Ljubljana
 Tel. (386) 613 09 16 40
 Fax (386) 613 09 16 45
 E-mail: europ@gvestnik.si
 URL: <http://www.gvestnik.si>

TÜRKIYE

Dünya Infotel AS

100, Yil Mahallesi 34440
 TR-00050 Baglari-Istanbul
 Tel. (90-212) 629 46 89
 Fax (90-212) 629 46 27
 E-mail: infotel@dunya-gazete.com.tr

ARGENTINA

World Publications SA

Av. Cordoba 1877
 C1120 AAA Buenos Aires
 Tel. (54-11) 48 15 81 56
 Fax (54-11) 48 15 81 56
 E-mail: wpbooks@infowia.com.ar
 URL: <http://www.wpbooks.com.ar>

AUSTRALIA

Hunter Publications

PO Box 404
 3067 Abbotsford, Victoria
 Tel. (61-3) 94 17 53 61
 Fax (61-3) 94 19 71 54
 E-mail: jpdavies@ozemail.com.au

CANADA

Les éditions La Liberté Inc.

3020, chemin Sainte-Foy
 G1X 3V6 Sainte-Foy, Québec
 Tel. (1-418) 658 37 63
 Fax (1-800) 567 54 09
 E-mail: liberte@mediom.qc.ca

Renouf Publishing Co. Ltd

5369 Chemin Canotek Road Unit 1
 K1J 9U3 Ottawa, Ontario
 Tel. (1-613) 745 26 65
 Fax (1-613) 745 76 60
 E-mail: order.dept@renoufbooks.com
 URL: <http://www.renoufbooks.com>

EGYPT

The Middle East Observer

41 Sherif Street
 Cairo
 Tel. (20-2) 392 69 19
 Fax (20-2) 395 97 32
 E-mail: inquiry@meobserver.com
 URL: <http://www.meobserver.com>

INDIA

EBIC India

2nd Floor, Y. B. Chavan Centre
 Gen. J. Bhosale Marg.
 400 021 Mumbai
 Tel. (91-22) 282 60 64
 Fax (91-22) 285 45 64
 E-mail: ebic@giasbm01.vsnl.net.in
 URL: <http://www.ebicindia.com>

JAPAN

PSI-Japan

Asahi Sanbancho Plaza #206
 7-1 Sanbancho, Chiyoda-ku
 Tokyo 102
 Tel. (81-3) 32 34 69 21
 Fax (81-3) 32 34 69 15
 E-mail: books@psi-japan.co.jp
 URL: <http://www.psi-japan.co.jp>

MALAYSIA

EBIC Malaysia

Suite 45/02, Level 45
 Plaza MBF (Letter Box 45)
 8 Jalan Yap Kwan Seng
 50450 Kuala Lumpur
 Tel. (60-3) 21 62 62 98
 Fax (60-3) 21 62 61 98
 E-mail: ebic-kl@mol.net.my

MÉXICO

Mundi Prensa México, SA de CV

Rio Pánuco, 141
 Colonia Cuauhtémoc
 MX-06500 México, DF
 Tel. (52-5) 533 56 58
 Fax (52-5) 514 67 99
 E-mail: 101545.2361@compuserve.com

PHILIPPINES

EBIC Philippines

19th Floor, PS Bank Tower
 Sen. Gil J. Puyat Ave. cor. Tindalo St.
 Makati City
 Metro Manila
 Tel. (63-2) 759 66 80
 Fax (63-2) 759 66 90
 E-mail: ecpcom@globe.com.ph
 URL: <http://www.ecp.com>

SOUTH AFRICA

Eurochamber of Commerce in South Africa

PO Box 781738
 2146 Sandton
 Tel. (27-11) 884 39 52
 Fax (27-11) 883 55 73
 E-mail: info@eurochamber.co.za

SOUTH KOREA

**The European Union Chamber
 of Commerce in Korea**

5th Fl., The Shilla Hotel
 202, Jangchung-dong 2 Ga, Chung-ku
 100-392 Seoul
 Tel. (82-2) 22 53-5631/4
 Fax (82-2) 22 53-5635/6
 E-mail: eucock@eucock.org
 URL: <http://www.eucock.org>

SRI LANKA

EBIC Sri Lanka

Trans Asia Hotel
 115 Sir chittampalam
 A. Gardiner Mawatha
 Colombo 2
 Tel. (94-1) 074 71 50 78
 Fax (94-1) 44 87 79
 E-mail: ebicsl@itmin.com

UNITED STATES OF AMERICA

Bernan Associates

4811-F Assembly Drive
 Lanham MD20706
 Tel. (1-800) 274 44 47 (toll free telephone)
 Fax (1-800) 865 34 50 (toll free fax)
 E-mail: query@bernan.com
 URL: <http://www.bernan.com>

**ANDERE LÄNDER/OTHER COUNTRIES/
 AUTRES PAYS**

**Bitte wenden Sie sich an ein Büro Ihrer
 Wahl/Please contact the sales office of
 your choice/Veuillez vous adresser au
 bureau de vente de votre choix**

**Office for Official Publications of the European
 Communities**

2, rue Mercier
 L-2985 Luxembourg
 Tel. (352) 29 29-4245
 Fax (352) 29 29-42758
 E-mail: info.info@cec.eu.int
 URL: <http://eur-op.eu.int>

Abonnez-vous à la série *Emploi & affaires sociales!*

Prix au Luxembourg (TVA exclue):

Abonnement annuel (12 numéros)	EUR 150
Prix par numéro	EUR 15

Au nombre de ces publications figurent les rapports annuels produits par la DG Emploi et affaires sociales tels que *L'emploi en Europe*, *L'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans l'Union européenne* ainsi que d'autres documents clés sur les thèmes «Emploi et Fonds social européen», «Égalité entre femmes et hommes», «Santé et sécurité au travail», «Sécurité sociale et insertion sociale», «Relations du travail et mutations industrielles» et «Droits fondamentaux et antidiscrimination».

Pour toute commande, veuillez vous adresser au bureau de vente de votre choix (voir adresses au verso ou <http://eur-op.eu.int>).

La présente publication ne fait pas partie de l'abonnement mentionné ci-dessus et est diffusée gratuitement.



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-828-9999-3

